

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Épinal (88000)

Réponses de Fabrice Pias, au nom de la liste « Épinal ouverte sur l'avenir »

— le 21/02/2020 à 08:57 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 300 000 euros

En ce qui concerne le budget, la FUB recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an. Un budget de 300 000 euros pour Épinal serait donc le minimum recommandé.

Pour nous le réseau cyclable est largement insuffisant, et non sécuritaire, nous souhaitons donc le développer et le sécuriser, aussi notre programme reposant sur la démocratie participative nous souhaitons inclure à nos décisions tous les citoyens d'Épinal. La question du vélo reviendra donc plus de deux fois par an et nous comptons sur les cyclistes pour nous épauler dans tous les projets les concernant.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Nous avons des membres de la liste très informés sur le vélo dans notre liste, un-e de nos membres travaillera donc sur ce sujet en particulier, en action directe avec la commission écologie et l'urbanisme. Le terme de madame ou monsieur vélo est sympa, c'est une désignation à retenir. Concernant le comité comme dit dans le commentaire précédent nous voulons vraiment travailler main dans la main avec les épinaliens-ne-s, c'est pourquoi chacun pourra être actif autour des décisions prises pour la pratique du vélo à Épinal.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les techniciens qui s'occupent de l'aménagement urbain doivent être formés afin de fournir des infrastructures adaptées à tous les usagers.

En effet nous voulons rendre la ville plus sûre et plus praticable pour les cyclistes, cela va demander des aménagements urbains, le terme former n'est peut-être pas celui que j'aurais utilisé, mais les personnes qui travailleront avec nous autour des projets vélo seront ceux qui s'y connaissent le mieux en la matière.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- quai de Dogneville
- rue de Nancy (en double-sens)
- rue St Michel
- Saut le Cerf
- grands axes de manière générale et rues fréquentées

Au fil du mandat nous souhaitons que les grands axes soient praticables et sécuritaires pour les vélos. Nous réfléchissons aux possibilités d'aménagements des grands axes.

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Le réseau existant mériterait d'être mieux signalé. Il est nécessaire de former un réseau continu et efficace (sans détour).

Dans la continuité du développement du réseau nous souhaitons que toute la ville devienne accessible en vélo.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Je réponds oui, mais cela va se travailler avec le maire de la communauté d'agglomération. Nous sommes pour mais les décisions seront plus uniquement de notre ressort. Cela fera partie de nos propositions de projets.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Je réponds ici non car la configuration de notre ville ne permet pas de conserver uniquement les grands axes qui pourront accueillir des pistes cyclables de qualité. Nous voulons piétonner le centre ville, mais aussi instaurer dans l'hyper centre des zones de rencontres (à 20km/h) où les piétons et les vélos y seront prioritaires.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les rues résidentielles, les rues autour du centre-ville et les abords des écoles devraient être limités à 30 km/h.

Et même 20km/h pour les rues qui deviendront des zones de rencontres.

Action n°9 : je m'engage

Transformer en zone piétonne l'hypercentre et la presque-île.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les sas vélo doivent être accessibles via une bande cyclable d'au moins 10 mètres. Les double-sens cyclables doivent être signalés pour rappeler aux usagers (automobilistes comme cyclistes) que toutes les rues limitées à 30 km/h sont autorisées en double-sens cyclable.

Nous réfléchissons effectivement à la possibilité sur les grands axes de transformer une voie pour les véhicules motorisés en voie cyclable aménagée afin de sécuriser au maximum.

Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Encourager l'utilisation des parkings relais (avec navette) pour décongestionner le centre-ville.

Avec les transports gratuits et la multiplication des navettes notre objectif est en effet de rendre la ville plus accessible mais aussi beaucoup moins motorisée sur le modèle des grandes et moyennes villes qui pratiquent déjà ce mode de fonctionnement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Les zones commerciales ainsi que toutes les administrations et établissements publics sont à traiter en priorité.

Il existe également des dispositifs temporaires adaptés aux événements ponctuels.

Bien sûr comme le réseau insuffisant, le stationnement de vélo l'est largement aussi.

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous n'avons encore pas réfléchis à ce point. Mais cela ne l'exclu en aucun cas.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

C'est un objectif dont nous parlerons, car il est important pour nous, mais je ne peux pas garantir qu'il sera prioritaire dans le mandat.

Action n°16 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Ces associations peuvent accompagner la ville dans sa transition vers des mobilités plus douces.

Nous mettrons en place, avec notre envie de solidarité, des ateliers vélos municipaux.

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Beaucoup de personnes ne savent pas faire du vélo en ville et/ou se sentent en insécurité sur la route.

Nous ferons beaucoup d'assemblée citoyennes afin d'informer et d'éduquer les habitants à une vie plus en accord avec la planète, les déplacements à vélo en feront donc partie.

Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

A vélo ou piéton.

Action n°19 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A nouveau je réponds non dans le sens où ce point n'a pas été abordé mais il pourra l'être.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture". Cela pourrait être en lien avec les Folles Journées du Vélo.

Un telle journée permettrait aux automobilistes de se rendre compte que d'autres moyens de déplacement sont possibles.

Nous avons simplement évoquer l'idée.

Action n°21 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous souhaitons être plus ferme en terme de stationnement.

Action n°22 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Cela sera abordé pendant les assemblées citoyennes.

Commentaires généraux

Comme vous l'avez compris le vélo tient une place importante dans notre programme. Épinal ouverte sur l'avenir c'est Épinal qui sera tournée vers l'écologie, la solidarité, ces choses qui feront que demain nous pourrions avancer ensemble vers une préservation de la planète.

Merci pour ce questionnaire.